

Compte Rendu

Réunion participation des usagers

6 mai 2024 - Chambéry

Personnes présentes : Jean-Luc, Marie-Charlotte, Sylvie, Céline, Magali, Loïc, Delphine, Clémentine, Sylvaine, Laurence, Benoit, Nicolas, Patrice,

Ordre du jour :

- Réflexion sur la mise en œuvre de l'activité bénévole au sein de l'association en vue d'élaborer une convention et une charte d'engagement réciproque

Animation proposée :

- Elaboration de 3 groupes de travail composés de :
 - o 2 personnes accompagnées
 - o 2 professionnels
 - o 1 chef de service
- Horaires de la réunion :
 - o 17h45 à 18h30 : Temps de travail en sous-groupe
 - o 18h30 à 19h : Restitution en grand groupe
 - o 19h à 19h15 : Synthèse et perspectives

Qu'est-ce que le bénévolat pour vous ?

Pour l'ensemble des participants, la participation des usagers au sein du Pélican en tant que Bénévole permettrait :

- De proposer un regard nouveau dans l'accompagnement des personnes
- De soutenir autrement les personnes accompagnées via le partage de vécu.

Le bénévolat est :

- Le fait de donner de son temps personnel
- Le fait d'apporter une écoute, de partager son vécu, son expérience et ses compétences
- Le fait de se rendre disponible pour une mission spécifique et encadrée
- Le fait de s'engager au sein du Pélican et de partager les valeurs du pélican
- Le fait de donner de son temps à titre gratuit, à titre bénévole (Don-Contre don)
- Le fait d'être un possible Relais pour les personnes accompagnées
- Le bénévolat peut prendre différentes formes d'aide au sein du pélican (témoignage, accueil, festif...).

Comment voyez-vous le bénévolat au sein du Pélican ? dans quel cadre, peut-il exister ?

Le bénévolat peut exister sous différentes formes :

- Témoignages
- Transmission de savoirs expérientiels
- Co-animation de groupes de paroles, d'entraide
- Aide à la création de supports de prévention, de projets

Il peut exister via la constitution d'un binôme (professionnel/ usagers). Une charte de bénévolat peut venir préciser les missions et le cadre d'intervention de la personne bénévole.

Les lieux d'interventions pourraient être :

- Dans les écoles
- Dans les clubs sportifs et/ ou associations culturelles
- Dans les entreprises dans le cadre de sensibilisation
- Dans le cadre de festivals
- Au sein des différents dispositifs au niveau de l'accueil des nouveaux usagers et ou de l'entourage.

Selon vous, si l'activité bénévole se mettait en œuvre au sein du Pélican, quels seraient vos besoins en matière d'accompagnement ? (Formation, Préparation, Débriefing...)

Pour l'ensemble des participants, il a été évoqué les besoins suivants en matière d'accompagnement :

- Savoir ce que je peux dire et ne pas dire : Quelles sont mes limites en matière d'intervention ?
- Partager les mêmes valeurs en termes d'accueil et d'accompagnement
- D'avoir un temps suffisant pour préparer une intervention ou un temps de débriefing
- Avoir un temps avec psychologue de l'association au besoin
- Avoir des temps de rencontre entre bénévoles
- Formation à la « pair-aidance » pour les usagers, personnes accompagnées ou anciennement accompagnées
- Formation des professionnels : Comment accueillir et comment animer avec des personnes bénévoles ?
- Bénéficier de formations en tant que Bénévoles du Pélican
- Importance de ne pas être sur tous les registres, être bénévole selon les envies et les besoins. Vigilance à ce que l'activité bénévole ne remplace pas l'activité salariée.

Selon vous, quelles seraient les responsabilités de chacun ?

❖ Du point de vue des personnes accompagnées :

- Se comporter de manière joviale, agréable et conviviale
- Apporter son expérience personnelle de manière positive et constructive
- Partager les valeurs de l'association : confidentialité, inconditionnalité de l'accueil, non jugement, convivialité, respect du secret professionnel
- Être « en état » de mener son action (se sentir bien, ne pas être sous l'effet des produits...)
- Respecter la complémentarité des approches
- Savoir dire non, donner ses disponibilités au préalable pour une meilleure organisation

❖ Du point de vue des professionnels :

- Être garant de la sécurité et des conditions d'accueil de la personne bénévole : faire en sorte qu'elle ne soit pas mise en difficulté.
- Être garant que la personne soit apte à mener l'action
- Proposer un debrief de manière systématique après chaque action
- Laisser la place aux savoirs expérientiels et respecter la complémentarité des approches
- Apprendre à co-animer avec les personnes bénévoles
- Être garant du cadre dans l'animation des groupes, ateliers
- Être garant de la sécurité du groupe, du bénévole

❖ Du point de vue de l'association :

- S'assurer et garantir le respect du règlement
- S'assurer que la personne bénévole soit bien accueillie, que son temps bénévole soit bien respecté (équilibre vie privée).
- S'assurer de la disponibilité des personnes bénévoles
- Prendre en charge les éventuels frais de repas, de transport... liés à l'activité bénévoles
- Valoriser le travail bénévole au sein de l'association
- Garantir un temps d'analyse de la pratique
- S'assurer de la sécurité de la personne bénévole via les assurances

Quelles pourraient être les raisons d'une fin de coopération et ou d'engagement ?

- Non-respect de la charte et ou du règlement intérieur
- Non-respect des horaires
- Ne pas être en harmonie au niveau des valeurs associatives
- Chacun à la liberté de dire « stop » sans forcément l'expliquer : liberté de pouvoir s'engager et se désengager

Avez-vous d'autres propositions/ suggestions ?

L'ensemble des participants ont pu rappeler l'importance :

- D'être vigilants sur les formats d'invention proposés
- De pouvoir amener du positif
- De poursuivre la participation dans le cadre de Podcast ou de participation dans le cadre d'émission radio
- De réfléchir à une manière de Rétribution/ Gratification de l'activité bénévole (indemnités frais kilométrique par exemple).
- De respecter l'anonymat si la personne bénévole le souhaite (exemple : utilisation d'un pseudo)
- De détailler les valeurs du pélican dans la charte d'engagement

Perspectives de ce temps d'échange :

- CR de la réunion envoyé par mail courant juillet avec ajustements possibles par retour de mail

Prochaine réunion prévue le

10 septembre au CSAPA d'Albertville de 17h à 19h

Ordre du jour : Validation de la convention et de la charte d'engagement